

3S

Société à responsabilité limitée au capital de 1 250 000 €

Siège social : 433, Route de Rouquairol 30 900 Nîmes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Relatif à l'apport de titres de la société SOCIETE NOUVELLE DELTA FACADE à la société 3S.

Monsieur le Gérant.

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, en date du 1 Décembre 2023, et en qualité de commissaire aux apports, nous vous présentons le présent rapport prévu par l'article L223-9 du Code de Commerce relatif à l'apport dans la société à responsabilité limitée 3S.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part à apprécier la valeur des apports en nature effectués par Monsieur Jean Mathieu SAEZ à la société 3S, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts à émettre par la société bénéficiaire des apports augmentée de la prime d'émission éventuelle, d'autre part.



I- RESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 - PRESENTATION DE L'OPERATION

Le projet d'apport en nature prévoit que la société 3S recevra:

- 50 parts sociales de la SAS SOCIETE NOUVELLE DELTA FACADE détenues par Monsieur Jean Mathieu SAEZ.

Au terme de l'opération, les actions de la société 3S seront détenues par Monsieur Jean Mathieu SAEZ, qui effectue l'apport.

1.2 - EVALUATION DES APPORTS

L'évaluation des apports a été réalisée par le cabinet ACTIF CONSEIL, représentée par M. Christian DELON. Expert-comptable des sociétés.

Concernant les parts sociales de la société SAS SOCIETE NOUVELLE DELTA FACADE la valeur retenue a été calculé sur la base de plusieurs méthodes d'évaluation sur la base des comptes définitifs du 31 décembre 2022 et de situations de 2023.

Valeur retenue :

- 25 000 € par action de la SAS SOCIETE NOUVELLE DELTA FACADE

Soit une valeur retenue globale de 1 250 000 € pour la totalité des titres apportés par Monsieur Jean Mathieu SAEZ.

1.3 - REMUNERATION DES APPORTS

La rémunération de l'apport de Monsieur Jean Mathieu SAEZ qui effectue l'apport sera de 1 250 parts de la société 3S de nominal 1 000 euro

II - DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Pour effectuer notre mission, nous avons notamment mis en œuvre les travaux suivants :



- Contrôle de la réalité des apports,
- Pertinence des méthodes retenues pour déterminer la valeur des apports et vérification des valorisations
- Appréciation des comptes (Clôture et situation) de la société SAS NOUVELLE SOCIETE DELTA FACADE

III - CONCLUSION

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports en nature s'élevant à **1 250 000€**, n'est pas surévaluée et, en conséquence, que les titres apportés sont au moins égaux au montant de la création de capital de la société bénéficiaire de l'apport.

Fait à Agde, le 15 Décembre 2023
Le Commissaire aux comptes
AUGEFI AUDIT
Représenté par **GIORDANO SEBASTIEN**